

VISITE SPECTACLE 2007



**SERVICE ANIMATION DU PATRIMOINE
DE LA VILLE DE CAMBRAI**

THÉÂTRE BUISSONNIER

**PIERRE ET COLETTE LEBECQ
HISTORIENS**

VISITE SPECTACLE 2007

La Menace et l'Insulte Au XVIII^e siècle

(Sommatons dans le
Quartier Saint-Géry)

D'après l'étude de Pierre et Colette LEBECQ
In Études Cambrésiennes, Éd. Société d'Émulation de Cambrai
Avril 1998



**Guides animatrices : Florence Albaret
Annie Lefebvre**

Théâtre Buissonnier : Marie-Paule et Jean-Pierre Darras



**Avec l'assistance de : Émeric MARÉCHEAU
Michaël MARGARON**

Samedi 15 septembre 2007



STATION 1 : JEUDI 8 FÉVRIER 1770 – RUE DES WARRANGES.

Personnages : Jacques Claro, boucher ; Catherine Joseph Aco (femme du fripier Prévôt).

JACQUES CLARO

Salut, m' tiote ! C'mint qu' ça va par ce froid ?

CATHERINE JOSEPH ACO

Bien, couci couça, Jacques...

JACQUES CLARO

Cha ne va pos ? T'es malaise ?

CATHERINE JOSEPH ACO

Non non, ch'est pas ça... Acoute ichi... Acoute voir ! Tu sais que j' me fais facilement des frayeurs...

JACQUES CLARO

Ah ouais, cha ! T'n homme y me l'a déjà dit plus d'une fos !

CATHERINE JOSEPH ACO

Ben, là, depuis quèque temps, t'as rin oui dins ch' quartier ?

STATION 1 : RUE DES WARRANGES — 3

JACQUES CLARO

Ah ! Méfie-te, ch'est des histoires ed vielles, tout cha. Chaque paroisse a ses contes ! Faut pas tout acouter...

CATHERINE JOSEPH ACO

Ben, je l' sais-ti pos ! Tu cros que j' cros tout ce qu'on dit ? Tu me prends pour une ébeulée ?

JACQUES CLARO

Bé non non ! Catherine Joseph, infin ! Té m' connos ben, tout de même ! J'ai bien du respect et tout et tout et pour ti et pour t'n homme... Alorse, dis-me : que qu' ch'est qu' cha caquète dins ch' coin-chi ?

CATHERINE JOSEPH ACO

Te l' sais donc point, Claro ?! Ch'est pos croyab'. Tu loges ichi, te ouvres ichi et té l' sais point ?

JACQUES CLARO

Mais si, jé l' sais : ch' l'Irlandais y eu eune lettre ed sommation, qu'in dit ?

CATHERINE JOSEPH ACO

Parle pas si fort ! In est juste in face ed leu mason !

JACQUES CLARO

Je l' sais-ti pos !

CATHERINE JOSEPH ACO

Alorse ne fais pas aller t' langue aussi fort ! S' por fi.me alle attend. Paraîtrait qu'elle a eu eune peur ! Alle va ptête faire eune fausse couche ?

JACQUES CLARO

Meu non !

CATHERINE JOSEPH ACO

Pis deux jours après, ch'est l' chanoine CARTIER qu'il en a eu eune !

JACQUES CLARO

A s' maison ou bin à l'église ?

CATHERINE JOSEPH ACO

T'es sot, ti ! À l'église ! Quand même, in n'oserait pos ! A sa mason, dins l' tio-te Rue Saint-Géry.

JACQUES CLARO

Ouais ! S' rue alle est tiote, mais s' mason alle est fin grande !

CATHERINE JOSEPH ACO

Justémint ! Jé m' sus dit : si que l' sommeur i savot trompé ?

JACQUES CLARO

Ah ! ouais ? Et d' quoi qui s'arot trompé ?

CATHERINE JOSEPH ACO

Te sais ben que Morris, ch' l'Irlandais, i n'a pas d'écus ! Alorse...

JACQUES CLARO

Alorse quoi ?

CATHERINE JOSEPH ACO

Ben pourquoi que l' sommeur i li deminderot 1000 écus si qu'i n'in a pas ?

JACQUES CLARO

Ben ! Pou li faire peur, je ne sais pos, mi, pour l' faire intrager !

CATHERINE JOSEPH ACO

Pétête, mais tout de même... pétête qué l' sommeur i voulot mette sa lettre au voisin de Morris.

JACQUES CLARO

Qui cha ?

CATHERINE JOSEPH ACO

Ch' ti qui loge juste à côté d' li, l' chanoine Leroy. Li, il est riche.

JACQUES CLARO

Ma witte ! Tout cha ch'est des contes ! L' Morris, tout Irlandais qu'i-est, i n'en a pas pris ombrache ! Il a ben rigolé avec ses comarates de l' garnison ! N'a pas eu peur, li, in tout cas !

CATHERINE JOSEPH ACO

Ouais, ouais... I-a ri, mais n'impêche, paraîtrot qu'il a pas aimé qu' l'aute il le traite de pindard dins l' sommation !

JACQUES CLARO

Bah ! In n' vot pos pourquoi. Paraîtrot qu'il l'a traité ed' toutes sortes d' noms d'osiaux, alorse...

CATHERINE JOSEPH ACO

Ouais ouais : de bougre.

JACQUES CLARO

D' Jean-Foute, de matin.

CATHERINE JOSEPH ACO

D' scélétrat.

JACQUES CLARO

Jé l' sais, jé l' sais !

CATHERINE JOSEPH ACO

Mais dins tout cha, ch'est pindard qu'i n'a pas aimé ! Hé ben justémint : dins l' deuxième billet à Morris, el sommeur il a écrit : « véritable pindard », comme si qu'i savot qué ch' l'Irlandais i-avot pas aimé cha !

JACQUES CLARO

Bah ! Ah bon. Ch'est du parel au même, tout cha !

CATHERINE JOSEPH ACO

N'impêche : mi, j'ai la troulle pasque des sommeurs, i n'in a par ichi, mais i n'in a pas ailleurs, qu'in dit..

JACQUES CLARO

Ah ouais... Ch'est eune sorte d'espécialité d' no province, d'un sens.

CATHERINE JOSEPH ACO

Ben, ches bougres là, ch'est pont des minteux. Is font tout chù qu'is disent. I disent qu'is vont brûler, is brûlent. Is disent qu'is vont assassiner, is assassinent.

JACQUES CLARO

Ben, in verra ben, qu'est-ce qué té veux faire, Catherine-Joseph ?

CATHERINE JOSEPH ACO

J'ai ben peur, Claro, j' te le dis tout net ! I disot qu'is brûleront s' mason, qu'is l'empoisonneront ou qu'is le tueront.

JACQUES CLARO

Jé l' sais. *[il s'interrompt]* Et la lette du Chanoine, quoi qu'elle disot ?

CATHERINE JOSEPH ACO

Alle étot plus polie, déjà, mais ch'étot pos l' même qui l'a écrit.

JACQUES CLARO

Ah bon ?

CATHERINE JOSEPH ACO

Et il lui demande 6.000 écus ! Pas moinsse.

JACQUES CLARO

Et i l' menace ed quoi ?

CATHERINE JOSEPH ACO

Ben tout parel equ' l'aute, tiens.

JACQUES CLARO

Je n' sais pas, mi : ch'est un viux sordat ou un voleu, ch'est l' mâme obin ch'est un aute...

CATHERINE JOSEPH ACO

I n' n'a eu beaucoup par ichi, des lettres, et cha s'est toudis mal fini...

JACQUES CLARO

Bah ! T'as t'n homme pou t' protéger !

CATHERINE JOSEPH ACO

Ouais, pétête, infin... J' m'en vas faire deux prières à Saint-Géry, cha requinquera !

JACQUES CLARO

Hé bé tant miux, mi j' vas à m'n ouvrache, cha récauffe, et in n' busie point tant !



STATION 2 – LUNDI 12 FÉVRIER – IMPASSE AUX DÉZ

Personnages : Chanoine LEROY – Ursule, sa servante.

CHANOINE LEROY

Inutile de rien te cacher, ma bonne Ursule, je suis tout enchifrené de soucis.

URSULE

Ça je peux le comprendre, mon maître. Croyez bien que toute la maisonnée partage vos tourments.

CHANOINE LEROY

On pourrait croire à une farce... C'est ce qu'a pensé notre voisin Morris dans les débuts. Mais plus les jours passent plus l'inquiétude m'envahit. Les sommeurs sont-ils sérieux, ou sont-ce des larronneaux qui s'amuse ?

URSULE

Dieu seul le sait ! De toutes les façons, le prévôt a décidé d'exposer les billets à la boîte de l'Hôtel de ville, puis carrément à la Pierre.

CHANOINE LEROY

À la Bretèque, oui, je suis au courant, Ursule.

URSULE

Alors, tous les cambrésiens sont accourus, même ceux qui ne savaient pas lire voulaient voir les billets ! Pensez ! On en avait tant raconté ! Du vrai et pis du faux !

CHANOINE LEROY

Ah ! la rumeur ! Dieu nous en préserve !

URSULE

Elle est là, monsieur le Chanoine ! Elle a couru tout le quartier, puis toute la ville. Et cette fois, les gens sont sûrs. Ils peuvent voir les sommations affichées en bonne place !

CHANOINE LEROY

Qu'en disent nos bons cambrésiens ?



URSULE

Z'en faites pas, monsieur le Chanoine, les gardes plantés à l'Hôtel de ville n'avaient pas les yeux ni les oreilles en poche. M'est avis qu'on les avait mis là pour épier...

CHANOINE LEROY

Et ?...

URSULE

Et il en ressort ce que dit le bon sens : d'abord, c'est quelqu'un qui sait écrire, et plutôt bien, donc un écolier, pas un demeuré de la campagne comme les sœurs de fermiers...

CHANOINE LEROY

C'est l'évidence, mais pour avoir pareils agissements, il faut être un fol !

URSULE

Ou un bandit, un vrai, un grand !

CHANOINE LEROY

Tu m'inquiètes encore plus, Ursule ! Tu y crois ? Mais pourquoi moi, précisément ? J'ai de la fortune, mais il y en a de plus grandes que la mienne !

URSULE

Le Malin aura guidé ses pas et sa main ! Mais Dieu ne vous laissera pas dans l'embarras. Il connaît votre générosité ! Dame ! C'est pas tout le monde qui offre le gîte et le couvert à sa famille, sans contrepartie !

CHANOINE LEROY

Ursule, je t'en prie ! C'est une chose naturelle et Dieu le souhaite ainsi. Notre maisonnée est soudée et notre affection, notre confiance, sont réciproques ! Regarde comme mon frère est paisible, et comme mon neveu est assidu tant au collège qu'à ses prières !

URSULE

C'est bien sûr, mon maître ! Albertine et moi sommes redevables à Dieu et à vous-même de la place qu'on occupe ! Une maisonnée tranquille, aimable, tournée vers notre Seigneur, et, c'est pas pour dire, mais, si ça peut vous consoler : tout le monde vous aime ; nous-même, votre frère Monsieur Quentin et le tiot Pierre Charles votre neveu – Bertine et moi, on l'appelle comme ça, parfois, sauf votre respect. – Mais c'est pas par familiarité, monsieur le Chanoine, c'est par affection.

CHANOINE LEROY

Je comprends, Ursule. Il est vrai que cet enfant est prometteur : studieux, intelligent et discret ! Ses professeurs sont contents de lui, malgré son retard ! Au début, il y a neuf ans, je ne savais pas si je parviendrais à policer ce petit sauvage de Paris, crois-moi, Ursule !

Écoute ! J'ai ici la copie des 5 sommations. Voici la première que j'ai reçue. *[III la montre et la lit.]*

Monsieur l'abbé Leroy, chanoine de Saint-Géry, est sommé plutôt que prié, de mettre dans les fonds de St-Géry, la somme de 1200 louis, ou tout au moins 400 louis, s'il veut être préservé des malheurs qui lui arriveront. Car si nous ne pouvons le tuer, ou massacrer, ou poignarder, ou même le faire empoisonner, nous aurons recours à notre magie, qui nous a déjà servi à beaucoup d'expédition ; nous sommes les mêmes (qui ne craignons personne par le secours que nous avons) nous sommes les mêmes qui avons tué les deux enfants de Beusigni, qui avons volé aux églises (entre autre à la Magdelaine) et enfin qui avons sommé Mr Quartier ; et Mr Morris, qui croient en être quitte à si bon marché : en vérité nous vous le jurons si vous n'acquiessez à ce que nous demandons, il y va de votre vie, de quelque côté que nous puissions aller, et supposez que cela ne nous réussit pas, nous ferons usage de nos maléfices, dans cette espérance, nous sommes Monsieur. Surtout ne nous obligé point à vous sommer derechef, parce que toutes les mesures sont apprêté pour cela. Finis corona opus, vale domine.

Tu sais, Ursule, que la loi interdit de donner l'argent que demandent les sœurs sous peine de 1.500 livres d'amende ?

URSULE

Oui-da, mon maître. Devant sa porte, Monsieur Morris a mis un paquet avec du charbon dedans et Monsieur le Chanoine Cartier, il avait mis des coquillages dans un baluchon...

CHANOINE LEROY

Oui, hé bien, ce qui peut nous étonner, Ursule, c'est que personne n'est venu chercher ces paquets...

URSULE

Et pourtant, on sait que Monsieur Morris et le chanoine ont veillé jusque tard, et ils ont vu personne...

CHANOINE LEROY

Alors ? Ce pourrait être une simple farce, Ursule.

10 - STATION 3 : RUE DES BLANCS LINCEULS

URSULE

Ça me requinquerait grin.mint, monsieur le Chanoine, mais tout de même, c'est pas des choses à faire !

[Distribution des lettres aux visiteurs.]



**STATION 3 – MERCREDI 14 FÉVRIER –
RUE DES BLANCS LINCEULS – RUE DES WARRANGES**

Personnages : Joseph Claro, boucher ; Catherine Joseph Aco, femme du fripier Prévôt.

CATHERINE JOSEPH ACO

Te vos ben, Claro ! J' té l'ai dit, qu'i fallot avoir peur !

JACQUES CLARO

Et cha t'avinche à quoi, Catherine Joseph ? Dis-me ?

CATHERINE JOSEPH ACO

L' chanoine Leroy i-a eu s' quatrième sommation, té t' rinds compte ? Li qu'il étot si bénache !

JACQUES CLARO

Du malheur, y en a aussi pou ches riches, va, t'in fais pos !

CATHERINE JOSEPH ACO

Té sais qui n' n'a qui ont vu des étrangers qui n'avottent pas l'air catholique ?

STATION 3 : RUE DES BLANCS LINCEULS — 11

JACQUES CLARO

Où cha ?

CATHERINE JOSEPH ACO

Tout partout ! Rue des Corbeaux ! Rue des Blancs-linceuls ! Partout ! Si ça continue, j' vas pu oser sortir !

JACQUES CLARO

Mais n' t'en fais pas si tant, ma coponne ! Ches sergents d' la Ville y font l' pet, va, t'inquiète !

CATHERINE JOSEPH ACO

Pétête, mais is n'ont rin trouvé !

JACQUES CLARO

Ah ben cha ! Y a ben ch'l'Édeline, l' mécréant ! Mais on n' sait pas si ch'est li, alorse...

CATHERINE JOSEPH ACO

Non, non. Ch'est pas li, Jacques.

JACQUES CLARO

Que qu' t'in sais si ch'est pas li, ti ? I n' va jamais à l' messe et justémint l' matin que l' sommeur y d'minde qu'in met ches sous dins les fonds baptismaux ed Saint-Géry, c'est l' jour qu'i choisit pour faire ses dévotions !

CATHERINE JOSEPH ACO

Ch'étot pos des dévotions ! Y dévot rincontrer l'Antoinette François qu'elle est servante chez la fille au sieur Dechy.

JACQUES CLARO

Ah ! ouais, j' comprends ! Pach' que l' fille Dechy, ch'est la bonne amie...

CATHERINE JOSEPH ACO

À Édeline, voilà. Et Antoinette, alle fait l'intermédiaire.

JACQUES CLARO

Ch'est pas pour cha qu' ch'est pas li.

CATHERINE JOSEPH ACO

Non. Ch'est pas pour cha. In n'in sait rin.

JACQUES CLARO

Si ch'est pas li, qui qu' ch'est ?

CATHERINE JOSEPH ACO

Des raclures, des canailles, je n' sais nin, mi !

JACQUES CLARO

He ben, ch'est pas grâce à ti qu'in va chi artrouver ches coupapes !

CATHERINE JOSEPH ACO

J'espère qu'is vont l'attraper, l'étriper, lui coper s' tiête et pis l' printe par ses...

JACQUES CLARO

C'est pas comme cha qu'in fait, Catherine Joseph ! I d'minde pardon, après, heu...

CATHERINE JOSEPH ACO

In l'y cope s' main.

JACQUES CLARO

Ouais... pis après...

CATHERINE JOSEPH ACO

In l' met au fu.

JACQUES CLARO

Non non.

CATHERINE JOSEPH ACO

On z-i cope les...

JACQUES CLARO

Non, j' te dis ! In l' met su la roue.

CATHERINE JOSEPH ACO

Et on z-i casse tous ses osses ?

JACQUES CLARO

Presque, pas tous quand mâme.

CATHERINE JOSEPH ACO

Et in l' brûle pos ?

JACQUES CLARO

Des fos oui, des fos non, cha dépend.

CATHERINE JOSEPH ACO

Mi, à m'n avis, j' pinse qu'i faudrot miux l' brûler intièrementint.

JACQUES CLARO

Is brûlent pas des tiots bouts, Catherine Joseph !

CATHERINE JOSEPH ACO

Non, mais qu'i reste mie rien, même pas les cendres !

JACQUES CLARO

Infin, m' coponne, faut busier un tiot peu dins t' tiête, des fos... Faudra ben qui reste des cendres si qu'in l' brûle !

CATHERINE JOSEPH ACO

In pourrot les interrer profond ou bin les mette, j' sais pas, mi, chez ches Barbaresques, infin, loin...

JACQUES CLARO

Et pourquoi qu' t'y tiens tant ?

CATHERINE JOSEPH ACO

L' femme Voisin, alle a vu, ne repête à personne, Claro mais... pendant l' veille de nuit, hé ben elle a vu un homme qui courot !... non !... non non ! Je m' trompe ! Is ont rin vu. Rin de rin. Mais y a des billets qui z'arrivent quind même sous la porte... Et pis mi mâme, pindint quèques jours ed suite, j'ai vu un étranger, un grind qui fésot semblant...

JACQUES CLARO

In dit qu'i lachot les iaux, Catherine Joseph ! C'mint qu' té sais qu'i fésot semblant ?

CATHERINE JOSEPH ACO

Cha s' vot, Claro ! Cros-me ! Et l' femme Éthuin, alle a vu un homme avec un habit d'eune aute couleur qui courot.

JACQUES CLARO

Quind cha ?

CATHERINE JOSEPH ACO

Ben ch'éto... aux alintours... ches jours-chi, quoi... Obin hier au soir, pindint l' veille d' nuit, jé n' sais pos bin ! Mais i n' n'a eune qu'alle s'a trouvé mal in riant à s' mason !

JACQUES CLARO

Et alors ? In n'a pus l' drot dé s' soulager la vessie, achteure ?

CATHERINE JOSEPH ACO

Tous ches hommes-là ch'éto des étringers qu'in n' connoissot pas. Mâme qu'i n' n'a un qui s'a transformé in cat.

JACQUES CLARO

In cat ?

CATHERINE JOSEPH ACO

Obin un lapin, jé n' sais pont...

JACQUES CLARO

À m'n avis qué té n'as pas tout, Catherine Joseph !

CATHERINE JOSEPH ACO

Tiens ! là ! là ! Viens vir, Claro ! Ch'est ch' cat ! Ch'est li : l'homme qui s' transforme in animal ! Il a des ailes de dragon et les sabots du Malin !

JACQUES CLARO

Et une queue de lapin !

CATHERINE JOSEPH ACO

Ch'est un sorcier ! J' l'ai vu !



**STATION 4 – MERCREDI 14 FÉVRIER (23 H)
RUE CROCVL – RUE MONSTRELET**

Personnages : Capitaine Belhomme, Ursule.

URSULE

Capitaine ! Vous serez ben aimap' de rassurer eun' honnête femme comme mi.

BELHOMME

Oui ? Je suppose qu'il s'agit toujours de l'affaire de votre maître, le Chanoine ?

URSULE

C'est bien ça, Monsieur le Capitaine ! J'ai pas voulu être malhonnête, tout à l'heure...

BELHOMME

De quoi voulez-vous parler ?

URSULE

Vous avez dit à not' maître : « Vous ne serez certainement pas assassiné. Empoisonné, peut-être, passe que vote ennemi, il est dans votre maison. » Alors, j'vous ai dit : « Qui c'est qui ferait eune pareille chose ici ? » C'est vrai que ça m'a mis les nerfs à l'envers, ç' que vous avez dit là ! C'est personne de la maison ! Pensez ! Son frère si doux qui ferait pas de mal à une mouque ! Et son neveu si jeune ! si intelligent ! si sérieux, si religieux ! Reste que Bertine et mi ! Vous nous accusez pas, tout de même !...

BELHOMME

Comme je l'ai dit, Ursule Cauchy, je ne nomme personne.

URSULE

Mais l' 4^e et l' 5^e billets, c'est sûr qu'is venaient du dehors ! Roch le menuisier a entendu glisser le billet sous la porte et pour ce qui est du quatrième, monsieur le Chanoine l'a dit : « Il bouge encore. » Alors, c'est bien que le margoulin était dehors !

BELHOMME

Écoutez-moi, Ursule : les soldats et moi avons fouillé le cimetière, la cour du boucher Claro, trois autres maisons, des jardins : sans rien trouver. Les sergents de ville ont veillé deux nuits sans rien voir et pourtant les billets sont bien là. Donc, il ne reste, à mon sens, qu'une solution. Il est vrai qu'aucune des personnes de la maisonnée ne semble capable d'un acte aussi abject. Nous connaissons votre honnêteté, à Bertine et à vous. Nous connaissons aussi l'excellence de Monsieur le frère du Chanoine ainsi que celle de son jeune neveu... Et pourtant... La logique... Mais vous ne devriez plus vous préoccuper de cela, Ursule : l'enquête nous révélera la vérité. Ayez confiance et priez le Seigneur. La bonne nuit.

URSULE

La bonne nuit, Capitaine.



STATION 5 – DIMANCHE 17 FÉVRIER – RUE DES CANDILLONS

Personnages : Jacques Claro, boucher ; Catherine Joseph ACO (femme du fripier Prévôt).

JACQUES CLARO

Ah ! ouais, comme ej disos, j' sus fin heureux !

CATHERINE JOSEPH ACO

T'es qu'un fol, ti ! Contint, avec tout cha qui s'a là passé !

JACQUES CLARO

Ch'est pas ch' qué j' voulos dire, Catherine-Joseph ! J' sus contint pach' que malgré les crimes qui s' sont là passé, in a incore le droit de passer les portes de la ville, pour sortir. Et comme j' voulos aller vir ma matante à Rumilly... Voilà. Ch'est toute.

CATHERINE JOSEPH ACO

Te les a vus, hier au soir ?

JACQUES CLARO

Ben cha voui, pour sûr, j'étois à m' pourménér dins ch' quartier d'pus tros quart d'heures, au cas où ils arriverotent... J'avos laissé l' boutique à m' fin.me.

CATHERINE JOSEPH ACO

Ti, t'es toudis au courant d' tout, ti !

JACQUES CLARO

Te les a pas vus, alorse ?

CATHERINE JOSEPH ACO

Bé non non, j'avos ben trop d'ouvrache et pis à huit heures au soir, je n' sors pus, j'ai ben trop peur. Commint qu' ch'étot, alorse ?

JACQUES CLARO

Ben, cha fésot comme un défilé, aveuc ches gins du quartier qui ravisottent : z-étottent ben eun' quinzaine (j'ai pos compté) : ch' prêvôt d' la ville, deux échevins, ches deux huissiers, ch' greffier et un bon tas d' grenadiers. In se d'minte pourquo : ch'est pas l' maisonnée du Chanoine Leroy qui va s'arbeller !

CATHERINE JOSEPH ACO

Alorse, is sont rintrés ?

JACQUES CLARO

Hé ouais, tiote. Mais is n'avottent pas l'air trop bénaches ! Pinse donc ! L' mason Leroy, ch'est eune bonne mason ! Ch'est tout des honnêtes gins ! N'impêche qu'is ont fouillé leur poques...

CATHERINE JOSEPH ACO

Celles du Chanoine aussi ?

JACQUES CLARO

Hé bé ouais, ch'est comme cha... et pis leurs chambres à coucher et pis i-z-ont saisi des papiers, de l'encre, des plumes...

CATHERINE JOSEPH ACO

Tout ch' qui pouvot servir à écrire des sommations...

JACQUES CLARO

Ch'est cha. Et pis après, is les ont emmenés tous les quatre, mais le Magistrat, i-étot dins ses tiots sorlets, j' té l' dis !

CATHERINE JOSEPH ACO

Bertine et Ursule ?

JACQUES CLARO

Ben ouais, pauv' fin.mes : elles savent pas écrire, alorse ! Infin ! Ch'est des témoins...

CATHERINE JOSEPH ACO

Et l' frère du chanoine ?

JACQUES CLARO

Quentin, ben ouais, aussi. Mais i n' sait pas écrire non plus, li.

CATHERINE JOSEPH ACO

Incore un témoin. Y a foque el chanoine et sin neveu qui sont instruits, mais ch'est pos eux qu'is ont pu faire eune chose parelle ! L' chanoine i n' va pas s'écrire des menaces contre li-même.

JACQUES CLARO

Et l' tiot Pierre-Charles non pus. S'n oncle i l'a recueilli, nourri, éduqué. Sans li, i n'arot rien à mier, sin père i s'est insauvé à Paris d'pus des années et i n' donne pos d' nouvelles.

CATHERINE JOSEPH ACO

Bah : qu'est-ce qu'i dirot ? I vit dins la pauvresse à ç' qu'on dit, i-est tombé simple ouvrier, achteure. Et je n' sais pas commint qu'i fait sin compte, mais i n' peut même pas s' nourrir li-même ! Et pis l'a une femme qu'alle est fort malate, à ch' qu'in dit...

JACQUES CLARO

Ch'est p'tête li qui les a écrit, ches sommations...

CATHERINE JOSEPH ACO

Ben j' pinse pos qu'i sait écrire non pus, li... pis il est pos si mauvais qu' cha, i m' simp'. I paraîtrot que le Magistrat il a acouté tout le monde à l'hôtel de ville ?

JACQUES CLARO

Pour sûr : i-a écouté ches sergents qui z-ont fait les gardes et même Roch Delrue, qu'il avot raconté qu'il étot couqué conte ech' l'huis du chanoine, dins l' mason, et pis qu'il avot « intindu l' billet qui glissot sous la porte ». Hé ben, i-a cangé d' position. Il avot un tiot peu grossi les affaires : i-étot pas là quinte ch' billet i-est arrivé !

CATHERINE JOSEPH ACO

Ah boh ! Ch'est pos ben grave !

JACQUES CLARO

Ben si, quind même !

CATHERINE JOSEPH ACO

Ah ! ouais, t'as raison : passe qu'alorse, ch' billet, si qu'i v'not pos du dehors, ch'est qu'i vénot du dedins !

JACQUES CLARO

Hé ouais, hé ouais ! Et donc, i paraît que comme il l'avot dit ch' capitaine Bel-

20 — STATION 5 : RUE DES CANDILLONS

homme, « l'ennemi i vient d'in d'dins ! »

CATHERINE JOSEPH ACO

Mon Diu ma mère, ch'est pas possipe ! Cha s'rot qui, alorse ?

JACQUES CLARO

Je n' comprends pas, passe qu'i n'a aucun des quate-là qui férot eune chose parelle !

CATHERINE JOSEPH ACO

T'in fais pas, va, is l' sauront. Is vont l's interroger à la prison d' la Feuillie. Et là, is verront ben qu' ch'est pas eusses.

JACQUES CLARO

Ben ch'est pas gai, pour eusse, quind-mâme. El prison d' la Feuillie, ch'est l' commincemint d' l'infer.

CATHERINE JOSEPH ACO

Faut pas dire cha, Claro ! Is sortiront, va !

JACQUES CLARO

Pou sortir, ch'est sûr qu'is sortiront... Mais quand ? Et pis dins quel état ? Et sur-toute : pour aller où ? Hein ? Is risquent gros, té sais...

CATHERINE JOSEPH ACO

Cha, faut dire, l' sommeur i n'a eu frod aux yeux, qu'il a dit du mal de not' Roi, Louis XV !

JACQUES CLARO

Ben cha ! I-arot qu' les menaces à ches tiotes ginsses, cha passerot incore ! Mais : Louis XV, le Bien Aimé ! I dit qu' ch'est un voleur, comme tous les grosses tiêtes, et qu'i gouverne comme eune femme - sauf tin respect, Catherine-Joseph.

CATHERINE JOSEPH ACO

Et i disot du mal ed l'Église ! Tout cha, ch'est du parel au même : té causes conte el Roi ou conte l'église, cha s'appelle un... crime... un...

JACQUES CLARO

Ouais ouais ouais : is l'ont dit, j' cros bin : un crime de lèse... majesté

CATHERINE JOSEPH ACO

Ch'est cha ! Hé ben cha, comme dé dire des plabèmes, ch'est fort grafe. I risque gros, ch'ti-lal qu'il a fait cha !

JACQUES CLARO

Y s'a p'tête pos ben rindu compte...

STATION 6 : CHÂTEAU DE SELLES — 21

CATHERINE JOSEPH ACO

Alorse, ch'est qu'il est fort jeune,

JACQUES CLARO

De l' crapule de crapoussins ? Non, cha n' sait pas écrire, cha... In verra bien, mais j' té l' dis, Catherine-Joseph : in s'in ramintuvera longtimps, dins l' quartier, dé ch' l'affaire-là !

CATHERINE JOSEPH ACO

Et même dins tout l' cité, mais à min tour de t' dire quett' cosse : cha va tout nous indeuiller tertous, Claro, cros-me !



**STATION 6 – VENDREDI 28 FÉVRIER 1770
VOÛTE DU CHÂTEAU DE SELLES**

Personnages : Monsieur de Flory, Madame Fontaine de Biré.

MADAME FONTAINE DE BIRÉ

Monsieur de Flory, permettez, avant que vous ne repreniez le chemin de Douai, que je vous fasse part de mes inquiétudes.

MONSIEUR DE FLORY

Madame, croyez bien que c'est avec un grand intérêt que je vous écouterai.

MADAME FONTAINE DE BIRÉ

J'ai espoir que vous ne me trouverez pas trop importune, monsieur, je sais trop que votre fonction demande une discrétion sans faille.

MONSIEUR DE FLORY

La discrétion de ma charge est à la mesure du sentiment de mon devoir envers le Roi et le Royaume. Je connais trop votre intérêt pour l'État, Madame, pour croire un seul instant vos propos capables d'éveiller la moindre méfiance de ma part. Mais, je vous prierai d'en venir au fait : l'affaire qui m'a mené à Cambrai ne souffre pas de délai.

MADAME FONTAINE DE BIRÉ

Justement, Monsieur, c'est de cette malheureuse affaire dont je veux vous entretenir.

MONSIEUR DE FLORY

Pour faire court, Madame, sachez que Monsieur le Procureur Général du Roi au Parlement des Flandres a jugé que cette affaire des sommations qui contiennent les menaces les plus propres à porter l'alarme dans les familles et à troubler l'ordre public...

MADAME FONTAINE DE BIRÉ

...ne peut plus être continuée par les échevins de Cambrai, certes. Mais quelles en sont les raisons ? Ce transfert depuis Cambrai jusqu'au Parlement doit-il être considéré comme sanction à l'encontre de notre Prévôté et de l'Échevinage ?

MONSIEUR DE FLORY

Certes pas, Madame ! Mais Monsieur le Procureur Général a jugé la hardiesse et la méchanceté du sommeur suffisamment grave pour ordonner que la procédure soit poursuivie au Parlement.

MADAME FONTAINE DE BIRÉ

Serait-ce parce qu'il est question, dans ces billets, d'expressions si outrageantes, si blasphématoires envers la personne sacrée du Roi, que le crime de lèse-majesté divine et humaine a été retenu ?

MONSIEUR DE FLORY

Si fait, Madame. Je ne vous le cèlerai point. Voilà pour quelle raison je me suis rendu ici-même afin d'entendre toutes personnes susceptibles d'apporter la lumière sur une affaire si grave.

MADAME FONTAINE DE BIRÉ

Si mes sources sont bonnes, ce malheureux Chanoine Leroy n'a pu se déplacer et vous avez eu la grâce de lui faire visite dans sa maison afin d'entendre son témoignage... Il est donc bien abattu ?

MONSIEUR DE FLORY

On le serait à moins ! Il ne peut croire à un telle ignominie de la part d'aucun des

membres de sa maisonnée. Il m'a dressé le portrait de chacun d'eux, portrait qui m'aurait tiré les larmes des yeux si je ne savais que les coupables de grands crimes peuvent se dissimuler sous les dehors les plus aimables.

MADAME FONTAINE DE BIRÉ

Vous pensez donc que le coupable était dans la place ?

MONSIEUR DE FLORY

Madame, ma charge m'impose, dans les débuts d'une enquête, de ne penser pas. J'écoute ! J'ai donc également entendu le Chanoine Cartier, le sieur Morris et sa femme, certain témoin qui aurait vu un homme s'enfuir, la nièce d'une femme à qui le plus jeune frère du Chanoine Leroy doit toujours de l'argent ...

MADAME FONTAINE DE BIRÉ

Oui, je sais cela. Il s'agit du père du jeune Pierre-Charles, neveu du Chanoine Leroy.

MONSIEUR DE FLORY

C'est lui-même, en effet. J'ai également entendu Jean-Baptiste Laleu, et Monsieur Pureur, respectivement répétiteur et professeur du jeune Leroy...

MADAME FONTAINE DE BIRÉ

Irai-je un peu loin en pressant que vos questionnements tournent beaucoup autour de ce jeune homme ?

MONSIEUR DE FLORY

Il est vrai que ses interrogatoires ont été plus longs et plus fréquents comparés à ceux des autres témoins. Mais, Madame, comprenez qu'il reste un témoin au même titre que tous les autres.

MADAME FONTAINE DE BIRÉ

Un jeune homme si bien né, si discret, si studieux, si religieux, si rempli d'affection pour son oncle auquel il doit tout, ne saurait...

MONSIEUR DE FLORY

C'est pourquoi les interrogatoires sont poursuivis sans relâche.

MADAME FONTAINE DE BIRÉ

Mais, si je puis me permettre... Vous est-il possible de vous représenter le désarroi de ce jeune homme et des trois autres, enfermés maintenant dans les prisons du Parlement des Flandres ?

MONSIEUR DE FLORY

Croyez bien que je le puis, Madame, mais la justice du Roi demande expressément que toute lumière soit faite sur un crime si odieux qu'il touche le roi-même,

et l'Église et par là-même le Seigneur tout puissant ! Il est donc de mon devoir de procéder de ce pas aux interrogatoires des témoins.

MADAME FONTAINE DE BIRÉ

Une dernière chose, Monsieur, si cela m'est permis : que risquent-ils ?

MONSIEUR DE FLORY

La liberté, si l'innocence est prouvée ; le châtement suprême pour le coupable, comme vous vous en doutez certainement, Madame...

MADAME FONTAINE DE BIRÉ

Je vous sais gré de cet entretien, Monsieur de Flory. Mes prières vous accompagnent afin que Dieu éclaire vos jugements ! Je ne doute pas que votre probité alliée à votre efficacité ne permette que tout rentre dans l'ordre et que notre bonne cité recouvre sa tranquillité...

MONSIEUR DE FLORY

Et que le – ou les – coupables soient dûment châtiés, Madame. Au plaisir de vous voir...



STATION 7 – SALLE DE LA MANUTENTION

Personnages : deux personnages actuels.

LUI

Bon ben v'là.

ELLE

Ouais. On peut dire que le coupable a été châtié !

LUI

Pour ça, oui, mais qui était-ce, en définitive ?

[Les gens donnent leur avis.]

ELLE

Hé oui, c'était bien le jeune Pierre-Charles Leroy, le neveu du Chanoine. Il avait 18 ans en mars ou avril, pendant son interrogatoire, et il a été exécuté le 16 juin à la suite de ses aveux du 14 avril.

LUI

Le 1^{er} mars, Monsieur de Flory, conseiller du Roi au Parlement des Flandres, a commencé l'interrogatoire des quatre suspects témoins.

ELLE

Emprisonné depuis le 17 février, Pierre-Charles est toujours resté ferme et logique dans ses déclarations.

LUI

Pourtant, le juge d'instruction l'interroge souvent, revient sur des points de détail, tente de le déstabiliser.

ELLE

Il supposait donc bien qu'il tenait le coupable, car pendant les veilles on n'avait vu personne aux abords de la maison du chanoine alors que les billets continuaient d'y parvenir et Pierre-Charles était le seul des quatre suspects à savoir écrire.

LUI

Toutefois, aucune preuve pour corroborer ces soupçons. Il fallait donc qu'il passe aux aveux.

ELLE

Il le fait quand on veut le soumettre à la question, alors il explique pourquoi et comment il a commis ces actes qui vont le conduire au supplice.

LUI

La première sommation, adressée à James Morris, a été rédigée un dimanche de janvier. Elle a été trouvée par l'intéressé le dimanche 28 janvier vers 20 heures. Si Pierre-Charles l'a déposée là, c'est un peu par hasard.

ELLE

Il souhaitait se divertir, faire de petites farces, faire parler les gens. Et partout où il est passé en rentrant chez lui, il y avait des passants. Sauf dans la rue des Waranges. Il souhaitait, en tout cas, la déposer chez « des personnes comme il faut ».

LUI

La vie de Pierre-Charles était tranquille mais routinière, son emploi du temps rigoureux, la ville de Cambrai très religieuse et austère.

ELLE

Or, jusqu'à ses neuf ans, il a vécu dans le Faubourg Saint-Antoine, une enclave privilégiée de Paris. Les habitants tenaient à leurs droits et à leur autonomie. Ils avaient un esprit très critique et étaient libres de leurs paroles et de leurs actes.

LUI

De plus, si, à Cambrai, toute le monde peut dire de Pierre-Charles qu'il est discret au point de passer inaperçu, à Paris, c'est un gamin dégourdi, qui va et vient à sa guise, connaît tout le monde, fait office de messenger, est utile à tous, fait le lien entre famille, voisins et lieux de travail.

ELLE

Les trois premiers billets ont été rédigés chez Monsieur Laleu, son répétiteur, pendant que celui-ci se chauffait à sa chauffette ; les cinq autres tôt le matin, dans sa chambre, pendant le temps de ses devoirs (qu'il n'omettait pas de faire) avant de se rendre au collège. Il les déposait le soir, dès qu'il se savait hors de portée d'un témoin pour les trois premières. Celles adressées à son oncle étaient mises sous la porte depuis l'intérieur, ce qui était bien plus pratique.

LUI

Pour les deux derniers billets, il dit avoir eu plus que de raison, en cachette, avant et pendant leur rédaction, peut-être pour se donner du courage et de l'inspiration.

ELLE

Cela l'amusait, mais à plusieurs reprises il a failli brûler ou jeter ces écrits.

LUI

En ce qui concerne la cinquième sommation (la deuxième faite à son oncle), il y a été en quelque sorte contraint afin de se disculper.

ELLE

Dans toute la ville on disait que le sommeur écrivait trop bien pour ne pas être un écolier.

LUI

Cette cinquième sommation est donc d'un style plus rude et insultant, d'une écriture plus fruste, elle s'accompagne de dessins naïfs, à l'image des sommeurs qui sévissaient dans la région et qui étaient loin d'être lettrés.

ELLE

Tout cela a bien pu effrayer la maisonnée, le quartier, la ville : les sommeurs mettaient en général leurs menaces à exécution. Mais ce qui a paru bien plus grave aux yeux des autorités, c'est que ces lettres anonymes ont incriminé la prévôté, le Roi, l'Église.

LUI

Il s'agissait donc du crime le plus grave : celui de lèse-majesté. C'est pourquoi l'affaire fut remise aux mains de Monsieur de Flory, du parlement des Flandres.

ELLE

Pierre-Charles a déclaré que, s'il avait critiqué et insulté le roi, c'était pour que l'affaire aille en Cour et que les échevins de Cambrai soient punis pour leur nonchalance quant à cette affaire.

LUI

S'il a eu des opinions critiques à l'égard du Roi (qui n'était vraiment plus, à l'époque, le « Bien Aimé ») il ne pouvait en faire part lors de ses interrogatoires, car il avait intérêt à minimiser les choses et à mettre l'accent sur son inconscience.

ELLE

Bien qu'il ait été défendu par un avocat talentueux, Louis-François Lefebvre, malgré une demande de grâce, il a été exécuté sur la place de Douai à peu près dans les conditions décrites tout à l'heure par Jacques Claro et Catherine-Joseph Aco.

LUI

Mais, eu égard à son oncle, il a été étranglé avant d'être rompu. Les bourreaux consentaient parfois à cette faveur, officieusement, et contre rétribution.

ELLE

À la demande du Chanoine Leroy, l'avocat Lefebvre a rédigé un mémoire au tout début de Mars pour la défense des quatre suspects emprisonnés.

LUI

À l'époque, les avocats n'avaient de contacts ni avec leurs clients, ni avec les juges.

ELLE

Monsieur Lefebvre était un homme ouvert aux idées éclairées de son temps. Il critique les conditions d'enfermement, l'isolement des accusés qui sont présumés coupables et donc dans la quasi impossibilité de se justifier.

LUI

« Quand on veut rechercher les preuves d'un grand crime, il faut considérer l'état, les mœurs, l'intérêt prochain ou éloigné de l'accusé qu'on soupçonne. »

ELLE

Il n'est pas loin d'affirmer que l'accusé devrait être présumé innocent et qu'il a des droits. Il cite Montesquieu, rédige une petite partie de son mémoire en se calquant sur un écrit de Voltaire, cite des affaires dans lesquelles les condamnés à la peine capitale furent révélés innocents par la suite, l'affaire Calas, notamment.

28 — STATION 7 : MANUTENTION

LUI

Au XVIII^e siècle on commence à penser que la torture et la peine capitale sont les vestiges d'une époque révolue. En 1766, le Chevalier de la Barre était exécuté pour n'avoir pas ôté son chapeau au passage d'un enterrement. Le peuple avait d'abord été indigné par son crime, mais ensuite écœuré par son supplice.

ELLE

Quant à la question – ordinaire ou extraordinaire – beaucoup de royaumes envisageaient sa suppression.

LUI

Après la condamnation de Pierre-Charles un deuxième mémoire fut rédigé, cosigné par 9 avocats. Lefebvre, toujours, mais aussi huit autres avocats parisiens, certains très renommés, et de toutes tendances. L'un est partisan de la répression sévère, l'autre a contribué avec Voltaire à la défense de Calas.

ELLE

Ils plaident la folie, mais, bien que Pierre-Charles ait été trépané vers l'âge de 7 ou 8 ans, cette thèse va à l'encontre de son comportement logique et ferme lors des interrogatoires, ainsi que des témoignages.

LUI

Une demande de grâce a été envoyée au Roi. Il est à noter comme un signe de changement des esprits que, bien qu'il ne l'ait pas signée, il en a pris connaissance, ce qui ne se faisait jamais pour les condamnations à la roue.

ELLE

Pierre-Charles a été l'un des derniers à être exécuté pour ce type de crime. D'autant qu'il devint assez rapidement impossible de faire taire le peuple qui, vingt ans plus tard, fera la Révolution.

*Écriture spectacle : Marie-Paule Darras.
Photos : Gaël Adam, Aurore Lanciaux.
Réalisation brochure : Jean-Pierre Darras.*



Jean-Pierre et Marie-Paule DARRAS

4 bis rue des Bleuettes - 59400 CAMBRAI

Tél.: 03.27.81.26.94. - Courriel : les3darras@yahoo.fr

